REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 5 juin 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des institutions et du numérique

Fermeture temporaire de l'établissement pénitentiaire de Villars du 12 juin au 1er novembre 2026

L'établissement pénitentiaire de Villars, d'une capacité de dix-neuf places, accueille des personnes condamnées à des peines d'une durée en général inférieure à une année. Il pratique les régimes de semi-détention ainsi que de travail externe et dispose d'une section fermée destinée à l'exécution de peine ordinaire. Dans le cadre de travaux de mise en conformité, de rénovation et de réorganisation de locaux, l'établissement sera vidé de ses occupants dès le 12 juin, puis fermé le 29 juin pour quelques mois.

Afin de pallier ce manque de places temporaires, une planification adaptée des détentions a été élaborée en collaboration étroite avec le service de la réinsertion et du suivi pénal. Une partie de ce manque pourra également être compensée par un accueil plus dense au sein de l'établissement du Vallon.

Les travaux amélioreront sensiblement les conditions d'accueil des personnes détenues (cuisine rénovée, maximisation des ateliers, infirmerie rénovée, etc.). Le nombre de places de détention restera inchangé.

La fermeture temporaire de l'établissement a été décidée après analyse des impacts des travaux en termes de sécurité et de nuisances. De plus, cette fermeture permet de réduire la période nécessaire aux interventions en raison des conditions optimales d'accès pour les entreprises.

Les agentes et agents de détention, le personnel administratif ainsi que la direction de Villars seront détachés dans d'autres établissements et services en fonction des besoins.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DIN, T. 079 935 86 75.